



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mercredi 20 février 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• Crise pétrolière : Pas d'impact sur le rythme de reconstruction du pays (El Moudjahid).....	3
• Dette extérieure : Près de 1,8 milliard de dollars en juin 2018 (El Moudjahid)	5
• Des opérateurs économiques montent au créneau : Le DAPS, des taux «irréfléchis» et «incohérents» (Reporters)	6
• Formation d'ingénieurs en énergie solaire : Création prochaine d'une école supérieure (El Moudjahid)	7
• Tourisme thermal en Algérie : Une filière économique à valoriser (El Watan)	9
• L'Union des jeunes investisseurs, invitée de notre Forum : Pour Une conférence nationale sur l'entrepreneuriat des jeunes (El Moudjahid)	10
• L'OAIC lance un appel d'offres pour l'achat de 50 000 tonnes d'orge fourragère (Algérie Eco).....	12
• Le pétrole poursuit son redressement : +23% depuis le début de l'année (TSA).....	13
• Groupe Saidal : Vers le démarrage du site de Cherchell (Algérie Eco)	13
Banque/bourse/Assurance	14
• Raouya: la modernisation des banques est décisive pour réussir les réformes structurelles (APS)	14
• Les financements bancaires devraient s'orienter davantage vers les PME (APS)	15
• Benkhalfa : la finance islamique ne va pas régler le problème de la bancarisation (Radio Algérienne).....	17
Commerce.....	18
• Registre de commerce électronique : Seuls 43,7% des commerçants sont immatriculés (Le Soir d'Algérie).....	18
Coopération	19
• Algérie-EAU: le partenariat dans les domaines des ports secs et des produits halal évoqué à Dubaï (APS)	19
• Le ministre cubain du commerce extérieur et de l'investissement étranger visite plusieurs structures sanitaires à Alger (APS).....	20
• PADSEL-NOA: une action stratégique dans le domaine de coopération entre l'UE et l'Algérie (APS)	21
Veille.....	21

A la une

Crise pétrolière : Pas d'impact sur le rythme de reconstruction du pays (El Moudjahid)

La baisse des prix du pétrole entamée en 2014 «n'a pas bloqué le rythme de reconstruction» de l'Algérie, en dépit d'une perte allant jusqu'à 70% de ses revenus aux pires moments de ce choc extérieur, souligne le document portant la Déclaration de politique générale du gouvernement. «La crise des prix du pétrole a commencé en 2014, atteignant son paroxysme en 2016, et n'a connu qu'une modeste amélioration depuis lors. Comme de nombreux autres pays pétroliers, l'Algérie a perdu jusqu'à 70% de ses revenus aux pires moments de cette crise. Cependant, ce choc extérieur n'a pas bloqué le rythme de reconstruction du pays», note le document. Dans sa présentation des principales réalisations économiques, la même source note, tout d'abord, que le PIB est passé de 160 milliards de dollars en 2016 à 168 milliards de dollars en 2017 et se projette à 184 milliards de dollars en 2018. Il est, cependant, précisé que la croissance, qui a été de 3,2% en 2016, s'est poursuivie à un niveau moindre en 2017 (1,4%) et connaîtra une remontée en 2018 avec une projection de 2,2%. Cette croissance est «modeste» du fait du recul du secteur des hydrocarbures, car hors hydrocarbures, la croissance aura été de 2,2% en 2017 et s'annonce de 3,4% en 2018, ajoute le document.

Investissements : progressions « palpables »

Concernant les réalisations par les grands secteurs économiques, il est relevé que dans l'industrie, les pouvoirs publics se sont attelés à mettre en place plusieurs mesures destinées à améliorer l'environnement de l'investissement. Dans ce sens, l'investissement «connaît une progression palpable»: au delà des projets d'envergure nationale dont lesancements et les inaugurations se succèdent, «l'ANDI enregistre également un important flux de projets initiés par des investisseurs dans tous les secteurs. Les besoins nationaux sont désormais couverts y compris pour les industries agro-alimentaires, électroniques, de matériaux de construction ou de produits sidérurgiques».

Les exportations de produits industriels se multiplient peu à peu avec les encouragements des pouvoirs publics. «La bataille à présent est d'organiser la communauté des opérateurs pour qu'elle s'investisse davantage dans les créneaux de l'industrie des exportations, qu'il s'agisse de la chaîne d'activités liées aux exportations ou qu'il s'agisse du transport de fret maritime et aérien». Quant à la relance du secteur des mines, la même source soutient que l'exploitation des mines de phosphates a connu récemment un «nouveau départ» avec le projet de Bled El Hedba (wilaya de Tébessa), qui décuplera la production phosphatière et entraînera une véritable industrie d'engrais dans l'Est du pays. Pour les mines de fer, des préparatifs sont en cours en vue d'une prochaine relance à même d'accompagner le développement de l'industrie sidérurgique locale. Celle-ci concernera d'abord les mines de Boukhadra et Ouenza qui verront

l'augmentation de leurs productions. En ce qui concerne le gisement de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), des essais en laboratoire et des contacts avec des partenaires sont en cours, «nous rapprochant de sa mise en valeur au cours de la prochaine décennie». Dans le secteur de l'Énergie, l'évaluation des perspectives nationales en matière d'hydrocarbures à l'horizon 2030 a été mise à jour par la Sonatrach, rappelle le document. Cette approche est portée par une «volonté résolue» de multiplier la prospection et la mise en valeur de toutes les potentialités en hydrocarbures, terrestres, maritimes, conventionnelles et non conventionnelles. Cette démarche permettra de doubler les volumes annuels de découvertes pour compenser l'épuisement des réserves en place. Par ailleurs, les champs pétroliers et gaziers font l'objet d'un effort soutenu de remise à niveau, ce qui explique la baisse actuelle de 13% de la production de pétrole, fait savoir le document.

La compagnie Sonatrach a également engagé une stratégie de valorisation accrue des hydrocarbures (développement local et à l'international des capacités de raffinage de pétrole brut, développement de la pétrochimie, à l'image du nouveau complexe de production de polypropylène à Arzew). Par ailleurs, elle s'est attelée à la renégociation des contrats d'exportations de gaz avec ses clients étrangers, tandis qu'un projet de révision de la loi sur les hydrocarbures est en cours de préparation pour améliorer l'attractivité de notre pays en matière d'exploration et d'exploitation de cette richesse nationale. Quant aux énergies renouvelables, le document souligne qu'outre l'entrée en service, en 2017, de 5 installations d'une capacité globale de 125 mégawatts (M'sila, Ouargla, Djelfa, Laghouat et Batna), un appel d'offres a été lancé pour mobiliser la participation des investisseurs locaux à la production de 150 mégawatts d'électricité photovoltaïque, sachant qu'en parallèle, 150 autres mégawatts seront réalisés par les entreprises publiques du secteur. De surcroît, Sonatrach, qui produit déjà de l'électricité photovoltaïque pour ses propres champs, a été chargée par le gouvernement de prendre le leadership dans la production de l'électricité photovoltaïque ainsi que dans la création d'un environnement industriel dans ce domaine, et cela en mobilisant des partenaires étrangers de renommée. C'est donc avec ces actions combinées que l'objectif de production de 4.500 mégawatts sera atteint dans les cinq prochaines années, avance le document. En ce qui concerne l'efficacité énergétique, le programme tracé en ce domaine connaît une accélération grâce à une plus forte implication des collectivités locales (éclairage public, alimentation des équipements publics). Ces efforts viennent s'ajouter à ceux déjà en cours, notamment dans la conversion des véhicules à la motorisation au GPL. Le document rappelle que pour la production classique d'électricité, durant les années 2017 et 2018, une puissance nouvelle de près de 2.200 mégawatts a été mise en service au Nord du pays, alors que dans le Sud, le pôle In Salah- Adrar-Timimoun a été renforcé par une nouvelle puissance installée de 34 mégawatts en turbines à gaz, à laquelle s'ajoutent une série de centrales au diesel, de turbines à gaz mobile et de microcentrales totalisant plus de 110 mégawatts (Tamanrasset, Adrar, Tindouf, Béchar, Illizi et Ghardaïa).

Quant à l'alimentation des foyers en énergie, elle se poursuit à un rythme toujours soutenu: les années 2017 et 2018 ont enregistré le raccordement de plus de 550.000 foyers à l'électricité et de près de 500.000 foyers à l'alimentation au gaz naturel. Abordant le secteur agricole, le document indique que les importants soutiens publics successivement décidés par le Président de la République se sont traduits par un «véritable décollage» qu'il s'agit désormais de prolonger et de canaliser. En effet, l'agriculture représente aujourd'hui 12,3% du PIB avec une valeur globale de production supérieure à 3.200 milliards de DA, et des emplois assurés à plus de 2,6 millions de personnes. A l'exception des céréales, du lait et des viandes, la production agricole locale couvre les besoins du marché et dégage déjà des excédents pour l'exportation. La production céréalière est passée de 35 millions de quintaux à plus de 60 millions de quintaux, tandis que la production de maraichage est passée de 130 à 136 millions de quintaux. La production de viandes dépasse les 10 millions de quintaux, alors que la production de lait atteint 3,5 milliards de litres. Les pouvoirs publics œuvrent à soutenir cette dynamique sous diverses formes. Ainsi, en termes d'infrastructures, les surfaces irriguées ont été portées à plus de 1,3 million d'hectares, les réseaux d'électrification agricole ont été étendus de 10%, atteignant 7.000 kilomètres, et près de 2.000 forages d'eau ont été réalisés ou réhabilités. Concernant le foncier agricole, la conversion du droit de jouissance en acte de concession agricole est en voie de parachèvement pour plus de 200.000 concernés qui travaillent près de 2,3 millions d'hectares, alors que la situation de près de 23.000 bénéficiaires de l'accès à la propriété foncière sur une superficie de 167.000 hectares a été régularisée. En outre, il a été enregistré l'attribution de près de 1,2 million d'hectares du domaine privé de l'Etat au bénéfice de plus de 36.000 concessionnaires pour l'investissement dans le domaine agricole.

Dettes extérieures : Près de 1,8 milliard de dollars en juin 2018 (El Moudjahid)

La dette extérieure de l'Etat s'est établie à 1,797 milliard de dollars en juin 2018 y compris le prêt d'un (1) milliard de dollars contracté en 2016 auprès de la Banque africaine de développement (BAD), indique la Déclaration. Ainsi, la dette extérieure publique de l'Algérie représente 1,06% du PIB du pays, précise la même source. Quant à la dette publique interne, elle a atteint 36% du PIB, souligne le document qui soutient que ce ratio est encore «bien raisonnable», notamment du fait des emprunts contractés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie au titre de l'article 45 bis de la Loi sur la Monnaie et le Crédit. «Avec l'épuisement de sa propre épargne logée au Fonds de régulation des recettes (FRR), le Trésor a enregistré une augmentation de la dette publique», note le même document. Pour rappel, l'article 45 bis de la Loi sur la Monnaie et le Crédit stipule que «la Banque d'Algérie procède, à titre exceptionnel et durant

une période de cinq années, à l'achat, directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment, à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds national d'investissement (FNI)». En outre, l'article 45 bis note que «ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles, économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements». A travers ce nouvel instrument, il s'agit de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, et, en particulier, les titres de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, les titres du Trésor émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée. Il s'agit aussi, dans le cas échéant, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds national d'investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements.

Des opérateurs économiques montent au créneau : Le DAPS, des taux «irréfléchis» et «incohérents» (Reporters)

Le ministère du Commerce a été destinataire de pas moins de vingt requêtes depuis l'entrée en vigueur, en janvier dernier, du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) applicable aux opérations d'importations de marchandises destinées à la consommation en Algérie. Un nombre rapporté par le sous-directeur des défenses commerciales auprès du ministère du Commerce, Yacine Zouaoua, lors d'un exposé qu'il a donné sous le thème «Dispositif d'encadrement du commerce extérieur», à l'occasion d'une journée d'étude sur la loi de finances 2019, organisée hier par la Chambre de commerce Mezeghna dans l'enceinte de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex). Et marquée par la présence d'un nombre important d'industriels et patrons d'entreprise. Certains se sont montrés impatients à prendre la parole après l'exposé de Zouaoua, ce dernier ayant donné des détails sur l'intérêt du DAPS. Des intervenants estiment que certains taux de ce droit, qui varient entre 30 et 200%, sont «irréfléchis», tandis que d'autres sont «incohérents» avec la réalité du terrain. «Dans de nombreux cas, on peut déduire que la commission chargée de fixer le taux pour chaque famille de produits a manqué de rigueur ou bien ne s'est pas suffisamment concertée avec les filières parties prenantes», a lancé le patron d'une entreprise versée dans l'importation de produits de quincaillerie, notamment les articles de plomberie, sanitaires et d'électricité. Le sous-

directeur lui a répondu tout de go : «Les taux ont été élaborés après de nombreuses séances de concertation avec les filières.»

Et de préciser dans ce sens : «La commission a organisé une série de rencontres avec les représentants des différentes filières de production aux fins d'examiner les propositions des produits à soumettre au DAPS ainsi que les taux correspondants.»

Un autre industriel, grossiste en matériel de plomberie, n'a pas hésité d'avancer que «le taux fixé dans la famille des produits sanitaires va provoquer, soit une pénurie, soit faire grimper les prix de façon exorbitante. A croire que les membres de la commission ont fait abstraction que l'offre locale en la matière est très en deçà de la demande du marché, qui va certainement exploser par la multiplication des projets de construction de cités urbaines et autres infrastructures très demandeuses en la matière».

Un autre intervenant, versé dans la vente de logiciels et autres produits informatiques, lancera au responsable : «Avec le taux fixé, il nous reste plus qu'à mettre la clé sous le paillason.» Un autre n'a pas caché son étonnement devant le fait que «l'on continue de taxer à haut pourcentage des produits d'importation entrant dans la composition des matériels». «C'est une aberration», a-t-il lâché. Après ce dédale d'interventions, on peut vite avancer que le nombre de requêtes qui va être déposé au niveau du ministère du Commerce va se multiplier, comme il faut s'attendre que les opérateurs, se sentant pénalisés par le DAPS, vont monter au créneau pour faire baisser le taux du droit qui les concernent. Pour l'heure, M. Zouaoua a informé que la commission de sauvegarde poursuivra ses travaux d'examen «des requêtes formulées par les opérateurs économiques», a-t-il rassuré.

Concernant les demandes de protection émanant des représentants des filières de la chaussure, des compléments minéraux vitaminés, de la production de batteries automobiles, ainsi que les produits laminés en fer, en acier ou en galvanisé, le sous-directeur a indiqué que leurs requêtes «vont être sérieusement prises en compte», a conclu M. Zouaoui.

Formation d'ingénieurs en énergie solaire : Création prochaine d'une école supérieure (El Moudjahid)

Une école supérieure de formation d'ingénieurs aux métiers de l'énergie solaire sera créée à Béchar, dans le but de développer l'exploitation et l'utilisation de cette énergie renouvelable, a annoncé, hier, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, en visite dans la wilaya.

«Nous prévoyons, en marge du projet de réalisation de l'une des plus grandes centrales photovoltaïques en Afrique dans cette région du pays, qui aura une capacité de production de 300 mégawatts, la création d'une école supérieure de formation d'ingénieurs spécialisés en énergie solaire et ce, pour pourvoir cette gigantesque installation énergétique en cadres locaux pour sa prise en charge», a précisé le ministre. «L'Algérie est le

pays africain et méditerranéen disposant du plus important potentiel en matière d'énergie renouvelable à l'échelle régionale, de même que les capacités les plus appropriées au développement et à l'exploitation de ce potentiel énergétique vert. Ce potentiel demeure le plus important en termes de disponibilité et de puissance et, sans doute aussi, le plus compétitif à développer, à l'avenir, sous diverses formes», a souligné M. Guitouni. L'Algérie est en effet l'un des plus importants gisements d'énergie solaire au monde avec une durée d'ensoleillement de 2.000 à 3.900 heures par an, et une irradiation journalière de 3.000 à 6.000 wattheures par m², soit l'équivalent de 10 fois la consommation mondiale, selon des spécialistes nationaux. «La création de cette école spécialisée va certainement être d'un apport très important au développement de l'énergie solaire tant dans le Sud du pays que dans d'autres régions du pays», a estimé le membre du gouvernement, lors d'une cérémonie de lancement du projet d'un centre culturel et sportif de l'entreprise nationale Naftal au nord de Bechar. Ce centre, qui s'étend sur 10.000 m² et dont la réception est prévue dans les 24 prochains mois, sera doté de plusieurs infrastructures, dont une piscine semi-olympique, des terrains de sports et d'autres servitudes (cafeteria, structures de restauration et garderie d'enfants). Il a nécessité un investissement de 360 millions de DA dégagé par Naftal pour sa concrétisation au profit de ses travailleurs et des habitants de la commune de Bechar.

Vers une délocalisation du centre de carburants de Béchar

Le ministre de l'Energie a achevé sa visite de travail de deux jours dans la wilaya par le lancement des travaux de réalisation d'un nouveau dépôt de carburant d'une capacité de stockage de 21.000 m³, relevant de Naftal qui a projeté sa réalisation à 40 km au nord de Bechar, pour la délocalisation de l'ancien centre situé en milieu urbain. Cette structure énergétique, qui sera réceptionnée en 2020, permettra, grâce à ses 9 bacs à carburant, une autonomie de la région de 30 jours en matière de disponibilité des différentes variétés de carburant, au lieu des 12 jours actuellement, ainsi que la création de 120 emplois et la couverture des besoins de la wilaya de Bechar et de deux localités de la wilaya de Tindouf, à savoir Hassi-Khebbi et Oum-Lassel. L'ancien dépôt de carburant de Bechar, qui a été créé en 1960, avait une capacité de stockage de carburant de 9.000 m³, selon les responsables locaux de Naftal.

Une centrale photovoltaïque de 300 mégawatts prévue à Bechar

Le ministre avait affirmé lundi que l'Etat poursuivra ses efforts pour la généralisation du gaz pour les foyers à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Bechar. «Les efforts seront poursuivis pour la dotation des communes restantes de la wilaya en gaz pour les foyers, et ce, au titre de la stratégie de l'Etat tendant à la généralisation de cette énergie aux foyers de la région, notamment les communes frontalières de Lahmar, Mougheul, Boukais et Meridja», a indiqué le ministre, en marge du lancement des travaux de réalisation d'une station de distribution de gaz propane liquéfié (GPL) au profit des habitants de la commune d'Igli (160 km au sud de Bechar). Cette nouvelle infrastructure énergétique, dont la réception et la mise en service est prévue le 20 août prochain, et qui a

nécessité un investissement public sectoriel de plus de 182 millions de DA, disposera de quatre réservoirs de 100 m³ chacun, soit une capacité globale de 180 tonnes de GPL, signalent des responsables locaux de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO, filiale de Sonelgaz). Un réseau de distribution de 38 km linéaires sera également réalisé à travers cette collectivité, en marge des travaux de la station, dont la production en GPL est destinée à 1.651 foyers, extensible à 7.000 autres, ont-ils précisé. «En matière de distribution de gaz naturel, une couverture de plus de 65% est enregistrée à travers la wilaya», selon les mêmes responsables. Auparavant, le ministre de l'Energie a procédé à la mise en service, au chef-lieu de la daïra de Lahmar (30 km au nord de Bechar), d'un réseau de distribution de l'énergie électrique au profit de 638 foyers de deux nouveaux lotissements relevant de l'habitat rural. Une enveloppe de 50 millions de DA a été prévue par la SDO pour le financement des travaux de ce réseau de transport et de distribution de 12 km. M. Mustapha Guitouni a révélé, par ailleurs, qu'une centrale photovoltaïque de 300 mégawatts, et qui passe pour être l'une des plus grandes en Afrique, sera réalisée à Bechar, et ce, dès la finalisation des études inhérentes à cet important projet énergétique. «Le projet de réalisation de cette importante centrale photovoltaïque s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de production de ce type d'énergie renouvelable, et l'Algérie œuvre à produire 22.000 mégawatts d'énergie solaire à l'horizon 2030», a affirmé le membre du gouvernement. «Notre pays a produit, depuis 2011, un total de 400 mégawatts de cette énergie, et nous poursuivrons nos efforts et investissements pour développer davantage son exploitation, surtout dans les régions sahariennes du pays», a tenu à souligner M. Guitouni.

Tourisme thermal en Algérie : Une filière économique à valoriser (El Watan)

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales du tourisme, Abdelkader Benmessaoud, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a présidé, hier à l'hôtel Sofitel (Alger), une rencontre sur le tourisme thermal en Algérie.

Elle est organisée dans le but d'étudier et proposer les mécanismes et les outils nécessaires à la mise en œuvre du plan de développement et de promotion du tourisme thermal. «Les potentialités thermales en Algérie sont énormes. L'actualisation du bilan thermal, réalisé en 2015, a permis d'identifier 282 sources thermales, dont 100 sites peuvent abriter de nouveaux projets.

Considérant que ce type de tourisme échappe au phénomène de la saisonnalité, il faut le développer et le promouvoir pour en faire un véritable instrument de développement économique et social du pays», a déclaré le ministre. Dans ce contexte, le ministère de tutelle a tracé un

plan de développement du tourisme thermal «en encourageant et soutenant l'investissement dans ce domaine.

Il a été octroyé 82 droits de concession pour l'exploitation des eaux thermales, 72 au profit des privés et 10 contrats ont été octroyés à des entreprises publiques». Le ministre précise aussi que, dans le même contexte, «il a été procédé à la mise à niveau et à la réhabilitation de 8 stations thermales et du centre de thalasso-thérapie de Sidi Fredj ; 12 milliards de dinars ont été mobilisés par le CPE, ; cette somme concerne aussi la formation du personnel pour améliorer le niveau des services».

Pour booster cette activité et donner un sens concret aux annonces, le ministère du Tourisme a suggéré la révision du décret exécutif n°07-69 du 19 février 2007 fixant les conditions et modalités d'octroi de la concession d'utilisation et d'exploitation des eaux thermales pour prendre en considération tous les aspects techniques relatifs à leur utilisation et leur exploitation.

Le nouveau souffle pour le thermalisme sera accompagné par une autre forme de ressourcement : le «thermoludisme». La filière thermale privilégiée, en premier lieu, le marché national pour développer son expertise, la qualité de son réceptif et assure sa pérennité économique afin de ne pas être sujet à des facteurs de risque extérieurs non maîtrisables (crise financière, crise politique, crise sanitaire).

Lorsque la filière sera constituée de manière pérenne, elle s'ouvrira naturellement aux marchés extérieurs qui viendront renforcer son poids économique et seront source de devises pour l'économie nationale. Les orientations stratégiques doivent, cependant, traduire de manière opérationnelle la vision d'avenir formulée pour le développement de la filière thermale algérienne. L'Algérie doit s'inscrire sur une trajectoire de progression et de relance.

Le programme de rénovation peut être un accélérateur de cette dynamique. En réalité, la rénovation est un moyen qui permet de favoriser le saut qualitatif attendu et de se lancer dans la croissance une fois ces opérations terminées. En dépit des potentialités, on n'évoque que l'aspect mythique du thermalisme. Pourtant, il peut être un bon allié pour soutenir le tourisme interne. Le thermalisme est une solution d'appui pour un marché complexe.

L'Union des jeunes investisseurs, invitée de notre Forum : Pour Une conférence nationale sur l'entrepreneuriat des jeunes (El Moudjahid)

«Plus d'un million deux cents petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées, grâce aux différents dispositifs d'aide de l'État, Ansej, Angem, Cnac, pour une valeur financière des crédits accordés évaluée à 2 milliards de dollars. 65 % de ces PME ont pu s'intégrer dans la sphère économique, et près de 35% ont fermé boutique, car leurs projets d'investissement ont connu des échecs.»

Des statistiques révélées hier à notre Forum par le président de l'Union nationale des jeunes investisseurs (UNJI), Riyadh Tenka, invité à animer une conférence sur l'entrepreneuriat des jeunes et les contraintes rencontrées sur le terrain. Accompagné par des jeunes investisseurs venus de plusieurs régions du pays, M Tenka, tout en mettant en avant les points positifs réalisés par les différents mécanismes d'aide à l'investissement et la volonté des pouvoirs publics d'accompagner et d'orienter les jeunes porteurs de projets à concrétiser leurs rêves , estime toutefois que « des failles existent » et que les contraintes, techniques et financières, rencontrées par les jeunes investisseurs, peuvent être réglées si un dialogue et une concertation permanents sont instaurés au niveau de l'administration.

L'invité du journal appelle dans ce sens à la tenue d'une conférence nationale pour discuter, débattre et pallier les obstacles et problèmes rencontrés par les jeunes investisseurs. M. Tenka reconnaîtra que plusieurs revendications et propositions émises par son association aux pouvoirs publics ont trouvé écho et ont même été acceptées et intégrées dans les différents textes de loi régissant le secteur. Il citera, à titre d'exemple, celles relatives à la suppression des intérêts liés aux pénalités de retard des remboursements des crédits octroyés avant 2011, ou encore l'appel de l'association adressé au ministère de l'Enseignement supérieur pour introduire un module dans le cursus universitaire, qui promeut l'esprit d'entrepreneuriat, et aussi ouvrir de nouvelles spécialités qui permettront aux nouveaux diplômés de se lancer dans la création d'entreprises.

Le président de l'Union des jeunes investisseurs rappellera également que son association a été la première à revendiquer la redéfinition de la micro-entreprise et la révision de la loi d'orientation des jeunes investisseurs, chose qui a été prise en considération par les pouvoirs publics.

Il devrait être fait obligation aux grandes entreprises de faire travailler les PME dans les grands projets

Toutefois, et malgré les facilitations et les avantages mis à la disposition des jeunes pour lancer leurs propres entreprises, M. Tenka a révélé que la bureaucratie entrave le démarrage des projets portés par les jeunes. Les objectifs de l'Union, selon son président, «sont de mettre en contact les nouveaux investisseurs avec les grands entrepreneurs et les inciter à réaliser ensemble les grands ouvrages. D'autre part, leurs actions peuvent s'avérer un vecteur important dans la promotion de la culture entrepreneuriale ».

Dans ce sens, il proposera aux pouvoirs publics de faire obligation aux grandes entreprises de faire travailler avec eux les PME, en sous-traitance notamment, dans les grands projets publics. L'invité de notre Forum a déploré, à cet effet, la persistance qui prévaut dans le secteur économique dans la « la non-application de l'article 87 du nouveau Code des marchés publics, qui reste l'otage de l'administration ».

Les jeunes investisseurs ont, dans ce contexte, pointé du doigt l'administration pour « son inévitable habitude » de favoriser les grands entrepreneurs, à leurs dépens. Par la même occasion, les représentants

des jeunes entrepreneurs ont déploré la non-application de l'article 87 du Code des marchés publics. Un texte qui, pourtant, stipule que « lorsque certains besoins des services contractants peuvent être satisfaits par des micro-entreprises, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, les services contractants doivent, sauf exception dûment justifiée, leur réserver exclusivement ces prestations, dans le respect des dispositions du présent décret». Commentant les dernières facilitations accordées par le ministre du Commerce aux jeunes investisseurs pour l'installation de leurs entreprises et qui prévoit la possibilité de s'inscrire au Registre du commerce sans pour autant disposer d'un local commercial, M. Tenka dira attendre l'application effective de cette disposition que les jeunes accueillent avec soulagement. Pour leur part, les jeunes investisseurs présents au forum ont exprimé leur désarroi face aux obstacles rencontrés avec les banques, les services des impôts, les autorités locales...

Les jeunes porteurs de projets interpellent également, là aussi, les pouvoirs publics pour la généralisation des zones d'activités destinées aux jeunes entrepreneurs au niveau de toutes les wilayas du pays. Rappelons que ces zones existent actuellement au niveau de 10 wilayas seulement. Les jeunes investisseurs et entrepreneurs algériens réclament, par ailleurs, davantage d'intérêt des pouvoirs publics quant à l'amélioration du climat des affaires, l'optimisation et la multiplication des opportunités d'investissements qui, selon eux, leur fait grandement défaut encore aujourd'hui.

L'OAIC lance un appel d'offres pour l'achat de 50 000 tonnes d'orge fourragère (Algérie Eco)

L'Office Algérien Interprofessionnel des céréales (OAIC) a lancé un appel d'offres pour l'achat de 50 000 tonnes d'orge fourragère pour une livraison prévue pour la deuxième moitié du mois de mars prochain, a rapporté lundi le site spécialisé AgriCensus.

La même source a rappelé qu'en septembre 2018, l'OAIC avait payé entre 252 à 255 Dollars la tonne d'orge fourragère pour une l'acquisition de trois cargaisons de 25 000 tonnes, dont la livraison avait été effectuée en novembre dernier.

L'OAIC n'a pas lancé d'appel d'offres depuis septembre a noté la même source, qui a précisé que, cet appel d'offres fait suite à un achat de 600 000 tonnes de blé de mouture la semaine dernière.

La même source a ajouté que, cet appel d'offres pour l'achat d'orge, intervient une semaine après que la Tunisie ait acheté 75 000 tonnes d'orge.

A noter que, l'orge fourragère est utilisée pour l'alimentation animale (Bovin, volaille).

Le pétrole poursuit son redressement : +23% depuis le début de l'année (TSA)

Les cours de Brent, référence pour le pétrole algérien, poursuivaient ce mercredi matin leur hausse sur les marchés, à 66,62 dollars vers 08h30. Depuis le début de l'année, le Brent gagne près de 23%

Les cours sont portés par la réduction de production de l'Opep grâce notamment aux efforts de l'Arabie saoudite.

“L'Arabie saoudite s'est engagée à réduire sa production à 9,8 millions de barils par jour en mars et la production continue de reculer en Libye, en Iran et au Venezuela, ce qui fait que le marché est sous-approvisionné”, selon une note d'ANZ Bank citée par l'AFP.

Les prix ont aussi été soutenus par l'optimisme du marché concernant un succès des négociations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis et les nouvelles sanctions contre le Venezuela à l'initiative de Washington.

Groupe Sidal : Vers le démarrage du site de Cherchell (Algérie Eco)

Le nouveau site de production de Cherchell du groupe Sidal a connu, dernièrement, l'inspection des experts du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, en vue du lancement du troisième lot de validation de deux produits.

Selon le groupe, après une inspection des lieux, ces derniers ont procédé au contrôle documentaire des dossiers de lots et procédures des produits en question ; à savoir le LAVIDA R 2mg, et RHYDRAX R. Aussi, précise-t-on, cet événement a été marqué par la présence de Président-Directeur Général, des cadres de la Direction Générale, ainsi que le partenaire social.

Il est à rappeler, que l'objectif de cette inspection est l'obtention de la décision d'exploitation du site.

Le site de Cherchell figure parmi les nouvelles unités de production que compte Sidal dans son plan de développement. Le groupe Sidal va donc élargir sa voilure avec l'entrée en activité de nouvelles unités de production.

Il s'agit de l'entrée en production de deux catégories de projets: des unités de fabrication de médicaments génériques et des unités spécialisées. Pour les génériques, trois (3) unités devront être réceptionnées: celle de Cherchell pour les formes sèches avec une capacité annuelle de 25 millions unités-ventes (uv), celle de Zemirli (El Harrach) pour les formes sèches également (55 millions uv) et celle de Constantine pour les formes liquides (28 millions uv).

En termes de chiffres d'affaires, le chiffre d'affaire réalisé par le groupe Sidal au premier semestre 2018 s'élève 4 788 163 milliers de dinars correspondant à un volume de 48 984 milliers d'UV (unité de vente) soit une réalisation de 85,33% de l'objectif assigné en valeur et 84,43% en

quantité, enregistrant une baisse respectivement de 10,79% et 8,78% par rapport à la même période de l'exercice 2017.

Cette baisse s'explique essentiellement par des ventes réalisées au premier semestre en 2017 par l'ancien site de production d'El Harrach soit 635 725 milliers de dinars. Pour rappel, le Groupe Saidal a réalisé au titre de l'exercice 2017, un chiffre d'affaire de 9 610 664 000 de DA soit un taux d'atteinte de 98,62% de l'objectif assigné et une production de 105 337 000 d'UV soit une réalisation de 92,50%.

Banque/bourse/Assurance

Raouya: la modernisation des banques est décisive pour réussir les réformes structurelles (APS)

La modernisation bancaire constitue aujourd'hui un jalon "décisif" des réformes structurelles, devant favoriser la diversification de l'économie nationale et la mettre sur la voie d'une croissance plus soutenue, a indiqué mardi à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Lors d'une journée technique sur la modernisation des banques, organisée par l'Association des Banques et établissements financiers (Abef), en présence de responsables de la Banque d'Algérie, du patronat, de la centrale syndicale et de la place financière, M. Raouya a notamment invité les banques à faire plus d'efforts pour mobiliser l'épargne.

"Il est attendu des banques une contribution qualitative par une mobilisation plus intense de l'épargne et une meilleure allocation au profit des agents économiques", a-t-il recommandé.

Les banques de la place sont ainsi invitées à améliorer la qualité de leurs services, promouvoir la couverture territoriale et diversifier davantage la gamme des produits proposés, a soutenu le ministre.

Il est également attendu des banques des efforts conséquents en termes de formation et de valorisation des ressources humaines surtout sur les volets portant sur l'évaluation et la gestion des risques, l'action commerciale et les systèmes d'information, a-t-il insisté.

L'expansion de l'activité bancaire ne doit tout de même pas se faire au détriment de la robustesse des indicateurs de solidité financière, a-t-il ajouté en se réjouissant des efforts de la Banque d'Algérie pour mettre en place des dispositifs réglementaires régissant l'activité bancaire conformément aux standards internationaux de nature à favoriser l'émergence d'un système bancaire moderne et résilient.

A travers quatre panels techniques, les participants à cette rencontre ont débattu des voies et moyens pour mener à bien la réforme des banques face aux mutations économiques, la diversification de l'offre des financements, la modernisation des systèmes d'information ainsi que l'inclusion financière.

Ces thèmes représentent "un échantillon significatif des actions de réformes financières entreprises en Algérie", selon M. Raouya.

Pour sa part, le président de l'ABEF, Achour Aboud, a souligné que le secteur bancaire national était en train d'accélérer sa mue de façon à constituer un véritable vecteur d'intégration de l'économie algérienne dans le nouveau paysage international.

"Toute la communauté bancaire est consciente du chemin qui reste à parcourir pour hisser le secteur aux standards internationaux, mais nul ne peut ignorer les avancées significatives et les réalisations accomplies par le secteur grâce aux différents programme de sa mise à niveau", a-t-il affirmé.

Selon lui, avec une trentaine de banques et établissements financiers, employant près de 35.000 employés, le secteur bancaire et financier algérien détient un réseau commercial de plus de 1.500 agences, gère 14 millions de comptes et un encours de crédits à l'économie de 10.000 milliards de DA.

Les financements bancaires devraient s'orienter davantage vers les PME (APS)



Les financements bancaires, qui ont progressé de près de 14% en 2018 par rapport à 2017, devraient s'orienter davantage vers les industries manufacturières et les services productifs portés par les PME, a indiqué mardi à Alger le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal.

"Dans l'avenir, les financements bancaires devraient s'orienter davantage vers les industries manufacturières et les services productifs portés par les PME, à valeur ajoutée avérée", a avancé M. Loukal lors d'une journée technique sur la modernisation des banques, organisée par l'Association des banques et établissements financiers (Abef) en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et des responsables de la place bancaire.

M.Loukal a fait remarquer que le financement bancaire destiné à l'économie, même s'il a indéniablement progressé ces dernières années avec une hausse annuelle de crédits passée de 8,7% en 2016 à 12,3% en 2017 et à 13,8% en 2018, n'a tout de même pas été "totalement inclusif" dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

Les crédits à l'économie, qui ont atteint près de 50% du PIB en 2018, passant de 7.909 milliards de DA (mds DA) en 2016 à 10.102 mds de DA en 2018, ont été surtout concentrés sur les secteurs de l'énergie et de l'eau pour ce qui est des crédits à long terme.

La part des crédits à moyen et long termes dans le total des crédits à l'économie est passée de 57% en 2009 à 75% en 2018. Mais cette progression résulte surtout de la hausse des crédits liés au financement des investissements dans l'énergie et l'eau, a-t-il soutenu.

Mais vu l'importance des PME dans le développement économique du pays, l'amélioration de la capacité des banques et du système financier à accompagner la création et le développement des petites et moyennes entreprises productives est plus que jamais requise.

La dynamisation de leurs activités de conseil à la clientèle et notamment l'expertise en matière d'analyse de projets est également recommandé, selon le gouverneur.

"Ce sont des métiers que les banques doivent nécessairement développer pour promouvoir le développement des crédits d'investissement et mieux gérer les risques", a-t-il dit à l'adresse des banquiers présents.

La Banque centrale consacre, selon lui, des efforts permanents pour la promotion de ce segment d'activité notamment à travers la mise à niveau et la modernisation des centrales de la gestion des risques et des impayés.

Abordant les différents axes de la réforme bancaire et financière, il a notamment souligné la faible capacité des banques à collecter l'épargne: "La collecte des ressources est l'un des talons d'Achille du système bancaire algérien".

Sur les quelque 5.000 mds de DA de monnaie fiduciaire en circulation, soit 32% de la masse monétaire M2, on estime entre 1.500 mds de DA à 2.000 mds de DA l'épargne hors circuit bancaire des agents économiques, a rappelé M. Loukal.

"L'amélioration des services bancaires existants et une politique agressive d'offre de services bancaires innovants, y compris une politique de taux attractifs, permettrait certainement de drainer une grande partie de cette épargne vers le circuit bancaire", a-t-il avancé.

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que l'actuelle aisance en matière de liquidité bancaire est générée, dans l'essentiel, par le financement monétaire appelé à prendre fin dans un horizon temporaire limité, a-t-il soutenu.

Notant que le rôle des banques dans un financement sain et durable de l'économie nationale est plus que jamais crucial, surtout que le financement de l'économie demeure largement dominé par la dépense publique, M. Loukal n'a pas manqué de rappeler que le financement non conventionnel, même s'il a permis de desserrer la contrainte financière et d'assurer la continuité de la dépense publique, ne pouvait en aucun cas constituer une solution durable.

Les banques invitées à auditer leurs systèmes d'information

La réforme de la gouvernance des banques doit, à son tour, constituer un axe majeur de la réforme bancaire escomptée, guidée par les principes d'autonomie, d'efficacité et d'obligation de performance, selon le gouverneur qui a invité les banques à accélérer l'amélioration de l'intermédiation bancaire, en se reposant sur la modernisation de leurs systèmes d'information.

A cet égard, la commission bancaire s'apprête à demander la conduite, par les banques et établissements financiers, d'audits de leurs systèmes d'information sur la base d'un cahier des charges exhaustif et uniformisé, a-t-il fait savoir.

Il a, en outre, invité les banques à s'atteler à une mise à niveau permanente de leurs ressources humaines et à sa qualification en vue d'aborder la réforme financière par une aptitude plus marquée à l'égard des nouveaux métiers bancaires.

L'ensemble de ces défis "semblent à la portée de la place bancaire et financière dont la résilience aux chocs externes à été prouvée quatre années durant avec un fort potentiel de rentabilité et une capitalisation adéquate", a-t-il estimé.

Benkhalfa : la finance islamique ne va pas régler le problème de la bancarisation (Radio Algérienne)

«Les banques, notamment celles relevant du secteur public, ont joué un rôle extrêmement important dans l'accompagnement du développement, avec des taux de financement de 16 et 17% par an», a indiqué l'ex-ministre des finances Abderahmane Benkhalfa, qui était, ce mardi, l'invité de la rédaction de la radio Chaine 3.

En revanche, M. Benkhalfa déplore le maintien des banques dans un rôle de financement de projets non rentables, avantageux pour les bénéficiaires mais pas pour l'économie nationale. Il estime, également, que les banques ne sont pas le bon instrument pour accompagner les politiques sociales. « La politique qui consiste à faire des banques un instrument de distribution d'allocations de ressources pour une efficacité sociale doit cesser», recommande l'ex argentier du pays qui plaide en faveur de l'ouverture du secteur bancaire et financier.

Selon lui, il faut ouvrir le secteur bancaire et le préserver des interférences politiques pour lui accorder l'autonomie suffisante dont il a besoin pour s'adapter à une économie ouverte.

Interrogé sur la dynamique des institutions bancaires, l'invité de la Chaine 3 de la radio nationale a affirmé que les banques ont relativement dépassé la frilosité. Pour étayer son estimation, il indique qu'aujourd'hui nous avons enregistré près de 9 000 milliards de dinars en stock contre 5 000 en 2015.

La finance islamique ne va pas régler le problème de bancarisation

M. Benkhalfa qui revient sur la situation du système financier en Algérie, affirme que l'informel constitue toujours un handicap dans le processus de bancarisation des capitaux. Plutôt pessimiste quant au règlement de ce problème avec l'introduction de la finance islamique, l'ex ministre indique que les expériences des autres pays montrent que la finance islamique permet la progression des octrois de crédits mais pas la bancarisation.

Commerce

Registre de commerce électronique : Seuls 43,7% des commerçants sont immatriculés (Le Soir d'Algérie)

Alors que le dernier délai pour l'obtention du registre de commerce électronique (RCE) est fixé au 11 avril 2019, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du commerce, Aïssa Bekaï, a souligné que sur les 2 millions de commerçants recensés à travers le territoire national, seulement 43,7% sont inscrits via le portail électronique, ce qui suppose que près de 56% ne sont pas encore immatriculés.

S'exprimant à l'émission l'Invité de la rédaction, M. Bekaï a annoncé qu'une campagne de sensibilisation a été lancée à travers toutes les directions et instances en rapport pour inciter les commerçants à s'inscrire avant cette date butoir.

Il a aussi réitéré l'objectif visé par l'instauration de cette mesure en expliquant que le recours au RCE permettra inéluctablement de mieux maîtriser l'encadrement et la modernisation du contrôle économique, le suivi et la régulation du marché en plus de la modernisation de l'organisation du registre du commerce, l'assainissement du secteur. Concernant l'activité commerciale, M. Aïssa Bekaï a indiqué que seulement 10 à 14 grandes surfaces sont ouvertes sur le territoire national. A en croire ses chiffres, la grande distribution est très en retard dans notre pays, et ce, malgré les multiples mesures d'encouragement et des dispositifs incitatifs mis en place. Il a annoncé, à cet effet, le lancement d'une «étude dans le cadre des programmes d'aide et d'appui à la mise en place des dispositions de l'accord avec l'UE. A travers cette étude, le département de Saïd Djellab compte développer cette activité, lutter contre les spéculations et réguler le marché de la distribution. Abordant la question du e-commerce, 4 000 commerçants se sont inscrits sur la toile en proposant la vente de leur marchandise à distance. Le représentant du ministère du Commerce a annoncé également qu'une réunion a été organisée avec ses start-ups. Tous leurs problèmes ont été recensés et des solutions seront proposées aux doléances de cette catégorie de commerçants «qui sont l'avenir de l'Algérie», a fait savoir M. Bekaï.

Répondant à une question des auditeurs sur les bureaux de liaison qui suscitent une certaine réserve selon l'orateur en raison des infractions constatées sur le terrain, il dira que ces infractions ont dicté la nécessité de leur soumission à un contrôle plus rigoureux «ces bureaux ont un statut qui stipule que ces organismes n'ont pas à s'adonner aux activités commerciales. Maintenant, on a trouvé quelques déviations de cette loi, c'est pour cela qu'il y a aujourd'hui une certaine réserve», a-t-il conclu.

Coopération

Algérie-EAU: le partenariat dans les domaines des ports secs et des produits halal évoqué à Dubaï (APS)



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab et le ministre émirati de l'Économie, Sultan Bin Saeed Al Mansouri ont examiné, mardi à Dubaï (Emirats Arabes Unis), les possibilités d'un partenariat bilatéral pour la réalisation de ports secs et de plateformes logistiques en Algérie, dans le cadre d'une démarche qui permettrait aux deux parties d'investir les marchés africains, outre le développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie "halal".

"L'établissement de partenariats algéro-émiratis dans le domaine des infrastructures de base du secteur du commerce, à l'instar des ports secs, des plateformes de transit et des chaînes logistiques au Grand Sud, notamment à Tamanrasset et Tindouf, qui viendront s'ajouter à celles déjà réalisées par l'Algérie, est à même de faciliter l'accès des deux parties aux marchés des pays de l'Afrique de l'ouest qui comptent 350 millions de consommateurs", a indiqué M. Djellab, lors d'une rencontre, tenue en marge du salon international de l'agroalimentaire "Gulfood 2019", organisé du 17 au 21 février en cours à Dubaï.

Mettant en avant les grandes potentialités dont disposent les deux pays en vue de lancer des investissements communs dans le domaine de l'industrie agroalimentaire "halal", le ministre a évoqué les grands progrès réalisés par l'Algérie dans ce domaine, notamment en matière d'organisation, citant le lancement du label "halal" pour un large éventail de produits, outre l'encouragement des opérateurs économiques à investir dans ce domaine.

Rappelant que les Emirats Arabes Unis sont "un partenaire important et stratégique" pour l'Algérie, M. Djellab a invité les opérateurs émiratis à découvrir les opportunités d'investissement offertes dans de nouveaux domaines, en particulier les secteurs du tourisme, de l'agriculture et de l'industrie automobile.

L'Algérie vit de grandes mutations économiques depuis près de deux décennies, a-t-il dit, ajoutant que le secteur privé est la locomotive d'activation du programme du Gouvernement visant la diversification de l'économie et la recherche de nouvelles opportunités d'exportation. M. Djellab a indiqué, dans ce sens, que la participation de l'Algérie dans ce

salon regroupant les leaders mondiaux de l'industrie alimentaire constituait une véritable opportunité pour les exportateurs algériens afin de mettre en avant leurs capacités de production et leurs atouts en vue de concurrencer les plus grandes marques internationales, en proposant des produits de qualité et à des prix concurrentiels.

Ce salon se veut un espace qui permet aux exportateurs algériens de côtoyer les plus grandes sociétés de distribution des régions du Golfe et du Moyen-Orient qui représentent d'importantes parts de marché s'étendant jusqu'au sud est de l'Asie, en Chine et au sous-continent indien, a-t-il soutenu.

Qualifiant de prometteurs et diversifiés les domaines d'investissement en Algérie, le ministre émirati de l'Economie a affirmé que le partenariat et l'investissement en Algérie ouvraient de larges perspectives aux deux parties, afin d'investir les marchés des continents européen et africain, vu la position stratégique de l'Algérie.

Outre les possibilités de partenariat en matière de réalisation d'infrastructures de base pour trouver de nouveaux accès aux produits algériens dans les marchés extérieurs, M. Al Mansouri a évoqué les diverses opportunités de partenariat offertes dans des domaines vitaux notamment l'économie du savoir, le tourisme, l'agriculture et les produits "hallal".

Le ministre émirati a exprimé le souhait de voir la participation des opérateurs algériens à ce salon sanctionner par la conclusion de contrats commerciaux avec leurs homologues émiratis, annonçant la préparation d'une foire des produits algériens et d'une rencontre d'affaires entre des opérateurs algériens et émiratis à Dubaï avant fin 2019.

Le ministre cubain du commerce extérieur et de l'investissement étranger visite plusieurs structures sanitaires à Alger (APS)

Le ministre du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger, Rodrigo Malmierca Diaz, a effectué mardi une visite à plusieurs structures sanitaires à Alger.

Le ministre cubain et la délégation l'accompagnant, ont visité les différents services de l'Institut Pasteur à Dely Brahim (Alger) où il a reçu des explications exhaustives concernant les principales missions de cet institut comprenant 13 centres de référence à travers tout le pays.

Le ministre cubain qui s'est rendu, par la suite, au Centre national de toxicologie, a reçu des explications sur le rôle de cette structure au niveau national.

La délégation cubaine a, également, visité le Centre national de contrôle des produits pharmaceutiques et le Centre national de pharmacovigilance et matériovigilance où il a reçu des explications sur les missions des deux centres.

Ensuite, le ministre cubain et la délégation l'accompagnant se sont rendu à l'EHS d'Azur-plage (Ouest d'Alger), spécialisé dans les massages et la rééducation, avant de se rendre à l'annexe Pasteur d'entérovirus à Sidi Fredj.

Pour rappel, le ministre cubain qui conduit la délégation de son pays, est arrivé lundi à Alger pour participer à la 22ème session de la Commission mixte algéro-cubaine, prévue du 19 au 21 février.

PADSEL-NOA: une action stratégique dans le domaine de coopération entre l'UE et l'Algérie (APS)



Le programme "Padsel-Noa" est "une action stratégique dans le domaine de la coopération entre l'union européenne et l'Algérie et témoigne de l'engagement de l'union à accompagner l'action de développement des territoires en Algérie", a déclaré, mardi à Médéa, l'ambassadeur de la délégation de l'union européenne à Alger, John O'Rourke.

"Nous cherchons à partager avec nos amis algériens un model de développement qui consiste à libérer les énergies locales et à contribuer à valoriser la dimension territoriale, qui est un moyen d'aider à intégrer les différents programmes de développement dans une dynamique destinée à toute forme d'inégalité", a indiqué ce diplomate, en marge du lancement du programme Padsel-Noa au profit des quatre commune de Médéa sélectionnées.

Le programme d'appui au développement local durable et aux activités sociales (Padsel-Noa), co-financé par l'Algérie et l'union européenne, à hauteur de 43 millions d'Euros, dont 23 millions d'Euros à la charge de la partie Algérienne, s'inscrit en "totale cohésion avec le programme du gouvernement Algérien", a expliqué le même diplomate.

L'ambassadeur de la délégation de l'union européenne à Alger a estimé, par ailleurs, impératif de donner la priorité aux actions qui ciblent le plus grand nombre possible de citoyens, issus de ces régions, pour qu'il n'y ait, à l'avenir, aucune forme d'inégalité, dans quelque domaine que ce soit, ajoutant que "la meilleure façon d'y parvenir est d'opter pour une démarche inclusive en direction des couches les plus vulnérables, en les associant à l'élaboration et la mis en œuvre de l'ensemble des actions projetées".

Veille